

**ÉTATS FINANCIERS
DES
SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES
AU 31 MARS 2010**

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au conseil des Biens non publics

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES

Nous avons vérifié le bilan des Services de soutien au personnel et aux familles des Forces canadiennes au 31 mars 2010 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers sont la responsabilité de la direction de cette organisation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 mars 2010 ainsi que de l'évolution de l'actif net, des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Comptables agréés
Experts comptables autorisés

Le 18 juin 2010

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES

BILAN

31 MARS 2010

	<u>2010</u>		<u>2009</u>	
<u>ACTIF</u>				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	1 300	\$	1 300	\$
Dépôt auprès du FCFC	4 146 127		-	
Comptes clients	-		2 858 700	
Charge payer d'avance	549 983		420 911	
	<u>4 697 410</u>		<u>3 280 911</u>	
IMMOBILISATIONS (note 5)	<u>2 834 683</u>		<u>2 585 516</u>	
	<u>7 532 093</u>	\$	<u>5 866 427</u>	\$
<u>PASSIF ET ACTIF NET</u>				
PASSIF À COURT TERME				
Comptes clients et charges à payer	1 671 525	\$	710 709	\$
Sommes dues au Fonds central des Forces canadiennes (note 6)	-		768 480	
	<u>1 671 525</u>		<u>1 479 189</u>	
ACTIF NET				
Non affecté	-		81 460	
Affecté à l'interne (note 7)				
Charges futures de personnel (publique)	3 837 952		2 524 709	
Charges futures d'assurance	2 022 616		1 781 069	
	<u>5 860 568</u>		<u>4 387 238</u>	
	<u>7 532 093</u>	\$	<u>5 866 427</u>	\$

Approuvé :

(Voir les notes jointes)

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

31 MARS 2010

	2010			2009
	Non affecté	Affecté à l'interne Charges futures de personnel (publique)	Charges futures d'assurance	Total
Solde, début de l'exercice	<u>81 460 \$</u>	<u>2 524 709 \$</u>	<u>1 781 069 \$</u>	<u>4 387 238 \$</u>
Revenu net	1 473 330	-	-	1 473 330
Charges patronales affectées aux frais futurs de personnel (publique)	<u>819 508</u>	<u>(819 508)</u>	-	-
Revenus nets (dépenses)	<u>2 292 838</u>	<u>(819 508)</u>	-	<u>1 473 330</u>
	2 374 298	1 705 201	1 781 069	5 860 568
Restrictions imposées à l'interne	<u>(2 374 298)</u>	<u>2 132 751</u>	<u>241 547</u>	-
Solde, fin de l'exercice	<u>- \$</u>	<u>3 837 952 \$</u>	<u>2 022 616 \$</u>	<u>5 860 568 \$</u>

(Voir les notes ci-jointes)

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES

ÉTAT DES RÉSULTATS

31 MARS 2010

	<u>2010</u>		<u>2009</u>	
Revenus				
Frais d'utilisation des services				
Économats des Forces canadiennes (CANEX)	3 502 751	\$	3 491 844	\$
Régime d'assurance-revenu militaire (RARM)	661 776		631 912	
Fonds des mess, des bases/escadres	3 552 543		3 564 360	
Fonds central des Forces canadiennes (FCFC)	350 000		350 000	
Administration du Régime de retraite	165 000		165 000	
	<u>8 232 070</u>		<u>8 203 116</u>	
Contributions				
Contribution de CANEX aux services et aux opérations des FNP	500 000		500 000	
Contribution du RARM aux programmes et aux distributions	3 275 670		2 943 555	
Contribution du FCFC aux programmes et aux distributions	-		427 880	
Contribution du FCFC aux services et aux opérations des FNP	3 424 580		2 615 581	
Autres revenus	141 153		249 766	
	<u>7 341 403</u>		<u>6 736 782</u>	
	<u>15 573 473</u>		<u>14 939 898</u>	
Dépenses d'exploitation				
Services des FNP				
Comptabilité des FNP	3 980 065		3 939 089	
Gestion de l'information et technologie de l'information (GI/TI)	3 352 722		2 668 879	
Services de gestion des ressources humaines (RH)	2 830 973		2 756 425	
Programme d'assurance consolidé	754 784		750 460	
	<u>10 918 544</u>		<u>10 114 853</u>	
Activités de l'organisation				
Quartier général des SSPFFC	462 296		431 187	
Gestion du quartier général des PSP	6 950		3 012	
Soutien contractuel des BNP	100 000		100 000	
Services d'entreprise	193 126		169 645	
	<u>762 372</u>		<u>703 844</u>	
Programmes				
Subvention des sports	93 581		73 062	
Conseil international du sport militaire (CISM)	211 398		291 451	
Cérémonie annuelle du mérite sportif	180 626		164 573	
Programme de reconnaissance des bénévoles	84 370		84 855	
Programme des services à la jeunesse	46 935		421 252	
Gestion des relations avec la clientèle	132 504		22 450	
Commodités	(395)		255	
Programme de rabais pour la communauté de la Défense	100 000		100 000	
Commandites et dons	43 971		157 074	
	<u>892 990</u>		<u>1 314 972</u>	
Répartition				
Subvention de CANEX et du RARM pour le BEMM	2 764 070		2 735 057	
Subvention des PSP	73 054		71 172	
	<u>2 837 124</u>		<u>2 806 229</u>	
	<u>15 411 030</u>		<u>14 939 898</u>	
Revenus nets d'exploitation des FNP	162 443		-	
Revenus nets d'exploitation des programmes publics (annexe A)	1 310 887		1 367 123	
Revenus nets	1 473 330	\$	1 367 123	\$

(Voir les notes ci-jointes)

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

31 MARS 2010

	<u>2010</u>		<u>2009</u>	
ENCAISSE PROVENANT DE (AFFECTATIONS)				
Activités d'exploitation				
Revenus nets	1 473 330	\$	1 367 123	\$
Articles n'affectant pas l'encaisse :				
Amortissement	<u>892 617</u>		<u>715 151</u>	
	2 365 947		2 082 274	
Changements au niveau des :				
Comptes clients	2 858 700		1 203 532	
Charges payées d'avance	(129 072)		(7 217)	
Comptes clients et charges à payer	<u>960 816</u>		<u>(196 760)</u>	
	6 056 391		3 081 829	
Activités d'investissement				
Achat d'immobilisations	<u>(1 141 784)</u>		<u>(1 780 003)</u>	
Activités de financement				
Paiements d'avances du FCFC	<u>(768 480)</u>		<u>(1 301 826)</u>	
Augmentation de l'encaisse et dépôt	4 146 127		-	
Encaisse et dépôt, début de l'exercice	<u>1 300</u>		<u>1 300</u>	
Encaisse et dépôt, fin de l'exercice	<u>4 147 427</u>	\$	<u>1 300</u>	\$
Encaisse et dépôt composés de :				
Encaisse	1 300	\$	1 300	\$
Dépôt au Fonds Central des Forces canadiennes	<u>4 146 127</u>		<u>-</u>	
	<u>4 147 427</u>	\$	<u>1 300</u>	\$

(Voir les notes ci-jointes)

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES
NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2010

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Les Services de soutien au personnel et aux familles des Forces canadiennes (SSPFFC) sont une organisation ayant une fonction d'état-major et de quartier général qui gère les programmes financés par les Biens non publics (BNP) et l'État, les programmes des BNP remboursés par l'État ainsi que les programmes financés par l'État. Les SSPFFC ont été créés pour consolider le soutien au personnel et aux familles dans l'ensemble des Forces canadiennes au sein d'une seule organisation. Par conséquent, les dépenses du quartier général des SSPFFC ont augmenté suite à la transformation de la structure de commandement et de contrôle nécessaire pour répondre au mandat élargi. Ces dépenses ont été financées au moyen de divers transferts de fonds d'une autre organisation et de réaffectations internes des SSPFFC.

En vertu de la partie 1 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, les SSPFFC sont exonérés du paiement de l'impôt sur le revenu, comme les autres fonds non publics.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

(a) *Constatation des produits*

Les revenus provenant de frais d'utilisateurs et de contributions d'autres établissements responsables de la prestation de programmes de services et d'activités de bien-être administrés par les SSPFFC sont facturés et constatés le mois au cours duquel le programme, le service ou l'activité est fourni.

En plus des revenus provenant d'apparentés, les SSPFFC administrent également des programmes de soutien pour le compte de l'État (ministère de la Défense nationale (MDN)). Le niveau de soutien public accordé aux SSPFFC est défini au chapitre 5 du manuel du MDN A-PS-110-001/AG-002 - Aide publique aux programmes de soutien du personnel des Forces canadiennes. Ces montants sont constatés comme revenus dans le mois au cours duquel le programme de soutien a été exécuté pour l'État.

(b) *Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon les taux suivants :

Bâtiment	5 % amortissement linéaire
Mobilier de bureau	12 % amortissement linéaire
Matériel informatique	17-24 % amortissement linéaire

(c) *Utilisation d'estimations*

Conformément aux principes comptables canadiens généralement reconnus, la préparation d'états financiers exige que les gestionnaires fassent des prévisions et des hypothèses qui influent sur les montants reportés d'actif et de passif ainsi que sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et des montants reportés de revenus et de dépenses durant la période de déclaration. Les résultats réels peuvent différer de ces prévisions.

3. NOUVELLES CONVENTIONS COMPTABLES

Le 1^{er} décembre 2008, l'Institut Canadien des Comptables Agréés reportait l'obligation des organismes sans but lucratif d'appliquer les chapitres 3862 (Instruments financiers — Informations à fournir) et 3863 (Instruments financiers – Présentation) et leur permettait de continuer à appliquer les modalités du chapitre 3861 (Instruments financiers – informations à fournir et présentation). Puisque de nouvelles normes pourraient être émises concernant les instruments financiers des organismes sans but lucratif, l'organisation a décidé de continuer d'appliquer les normes du chapitre 3861 et n'a pas adopté les chapitres 3862 et 3863.

4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers reconnus dans le bilan se composent de l'encaisse, de dépôts auprès du Fonds central des Forces canadiennes (FCFC), de comptes fournisseurs et de charges à payer. Le seul instrument financier, qui soumet potentiellement les SSPFFC à une concentration de risque de crédit, est le dépôt auprès du FCFC. Ce dépôt fait partie du rendement du portefeuille du FCFC et le risque de crédit est atténué en raison de la nature des investissements du FCFC.

La juste valeur de ces montants s'approche de leur valeur comptable en raison des échéances à court terme.

5. IMMOBILISATIONS

	<u>2010</u>			<u>2009</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Bâtiments	570 623 \$	33 150 \$	537 473 \$	523 370 \$
Matériel informatique	7 232 435	5 035 505	2 196 930	1 944 685
Mobilier de bureau	<u>301 569</u>	<u>201 289</u>	<u>100 280</u>	<u>117 461</u>
	<u>8 104 627 \$</u>	<u>5 269 944 \$</u>	<u>2 834 683 \$</u>	<u>2 585 516 \$</u>

6. SOMMES DUES AU FONDS CENTRAL DES FORCES CANADIENNES)

Les sommes dues au FCFC représentent le montant net dû au FCFC au 31 mars 2009, montant payé pour les SSPFFC et entièrement remboursé au cours de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2010. Ce montant ne porte pas d'intérêts et n'est pas assorti d'une date de remboursement fixe. Le FCFC et les SSPFFC exploitent leurs activités sous l'autorité du Chef d'état-major de la Défense en vertu de ses responsabilités à l'égard des Biens non publics (BNP). La responsabilité de l'administration des activités du FCFC et des SSPFFC incombe au conseil des Biens non publics.

7. Actif net affecté à l'interne

(a) Charges futures de personnel (publiques)

Des montants ont été affectés pour couvrir les coûts futurs de personnel, tels les prestations de retraite, les indemnités de départ, les coûts de recrutement, les congés accumulés, les congés de maternité, etc. Conformément à la directive du CEMD 3/96, des charges patronales fixes, exprimées en pourcentage, ont été établies pour rembourser la part du Personnel des fonds non publics, Forces canadiennes, financés par l'État qui assure la prestation des programmes de bien-être et de maintien du moral. L'écart entre les fonds remboursés par l'État et les coûts réels des coûts de personnel ont été inscrits au compte Charges patronales affectées aux frais futurs de personnel.

(b) Charges futures d'assurance

Des montants ont été affectés pour assurer le financement de demandes d'indemnité éventuelles des FNP en se fondant sur les économies réalisées sur les primes résultant de l'augmentation du montant de la franchise auto-assurée à 1 M\$ pour chacune des pertes et pour la limite totale.

**SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES
NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2010**

8. RÉGIME DE RETRAITE

Le Régime de retraite des employés des FNP est un régime de retraite interentreprises défini offrant des prestations de retraite en fonction des cotisations versées et des années de service. Fondamentalement, tous les employés des SSPFFC peuvent adhérer à ce régime. Des cotisations de 4,97 M\$ (2009 – 4,24 M\$) ont été incluses dans la catégorie des dépenses des états des résultats des FNP et de l'État.

9. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Les Biens non publics (BNP) désignent les BNP comme ils sont définis dans la Loi sur la défense nationale et comprennent l'argent et les biens reçus par les militaires pour leur bénéfice qui sont administrés par les SSPFFC. Les SSPFFC sont chargés de l'exécution de certains programmes, services et activités de bien-être et de maintien du moral par l'entremise de trois divisions opérationnelles : les Programmes de soutien du personnel (PSP), les Économats des Forces canadiennes (CANEX) et les Services financiers du RARM (SF RARM) (y compris la Caisse d'assistance au personnel des Forces canadiennes). En vertu de la *Loi sur la défense nationale*, les BNP ne sont pas assujettis aux dispositions de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'État fournit sans frais des installations et des accessoires aux BNP. Le coût de la prestation de ces services est imputé aux comptes publics et déclaré tous les ans au ministère de la Défense nationale conformément au Manuel d'administration financière (MAF), chapitre 1019-8.

Au 31 mars 2010, les revenus et les dépenses administrées par les SSPFFC se situaient à 405 M\$ et 362 M\$ respectivement et les avoirs nets à 571 \$M. Ces montants sont exclus des états financiers du gouvernement du Canada.

De plus, au cours de l'exercice, les SSPFFC ont facturé d'autres entités de l'organisation des Fonds non publics pour des services de comptabilité, de gestion des ressources humaines, de technologie de l'information et du programme d'assurance consolidé (PAC).

Ces transactions sont des pratiques normales et sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et approuvée par les entités apparentées. Les montants imputés figurent au tableau suivant :

	CANEX	SF RARM	Bases, escadres et mess	FCFC	Gestion du Régime de retraite	Total
Comptabilité	2 031 855 \$	134 910 \$	1 582 627 \$	350 000 \$	165 000 \$	4 264 392 \$
GI/TI	530 086	358 062	9 964	-	-	898 112
Gestion des RH	597 671	168 804	1 336 317	-	-	2 102 792
PAC	343 139	-	623 635	-	-	966 774
Total	3 502 751 \$	661 776 \$	3 552 543 \$	350 000 \$	165 000 \$	8 232 070 \$

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES
NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2010

10. INFORMATION SUR LE CAPITAL

Le chapitre 1535 du Guide de ICCA (Informations à fournir concernant le capital) exige que l'organisation divulgue de l'information sur son capital et sur son mode de gestion.

L'organisation définit son capital comme étant l'actif net non affecté. Le capital n'est assujéti à aucune restriction extérieure. En ce qui concerne la gestion du capital, les objectifs de l'organisation consistent à détenir un actif net non affecté d'une valeur suffisante pour assurer la stabilité de sa structure financière, ce qui lui permet de concentrer ses efforts sur les services aux membres.

11. REVENU ET DÉPENSES BRUTS

Les états financiers présentent le revenu et les dépenses publiques et non publiques. Le revenu et les dépenses bruts combinés sont les suivants :

	<u>2010</u>	<u>2009</u>
Revenu brut	127 546 712 \$	116 462 344 \$
Dépenses brutes	<u>126 073 382</u>	<u>115 095 221</u>
Revenus nets	<u>1 473 330 \$</u>	<u>1 367 123 \$</u>

SERVICES DE SOUTIEN AU PERSONNEL ET AUX FAMILLES DES FORCES CANADIENNES
NOTES ACCOMPAGNANT LES ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2010

	2010		2009	
Revenu				
C-108 – Services aux familles des militaires	25 014 753	\$	23 899 327	\$
C-109 – Programmes de soutien au personnel (PSP)	73 434 687		65 568 885	
Promotion de la santé	6 085 643		5 100 038	
Autres fonds publics	7 438 156		6 954 196	
Total des revenus	111 973 239		101 522 446	
Dépenses				
C-108 - Services aux familles des militaires	24 902 297		23 834 892	
C-109 - Programmes de soutien du personnel				
QG SSPFFC (QG)	2 423 422		2 004 386	
Gestion des PSP - QG et bases	4 410 953		5 730 047	
Conditionnement physique et sports militaires	28 248 727		25 332 510	
Gestion des mess	2 978 221		2 816 312	
UISP, Normes de cond. Phys., FPSL, Commandites des PSP	635 995		-	
PSP pour les opérations de déploiement	4 830 507		4 337 928	
PSP à l'appui des petites unités	1 163 214		1 087 808	
Programme des services à la jeunesse	711 017		869 810	
Évaluation de la condition physique des réservistes	426 373		-	
Gestion des relations avec la clientèle	961 569		340 566	
Counselling et éducation des SF RARM	3 110 405		3 156 385	
Régime d'assurance mutilation accidentelle	3 253 452		1 177 395	
Gestion de CANEX	2 382 321		2 403 167	
Comptabilité des FNP	6 169 127		5 931 026	
Ressources humaines des FNP	3 530 638		3 289 973	
Gestion et technologie de l'information (GI/TI)	2 816 912		3 128 513	
Services d'entreprise	3 682 881		1 920 472	
LIAE	141 000		141 000	
Promotion de la santé	5 825 775		4 849 738	
Autres fonds publics	7 238 038		6 985 742	
Total des dépenses	109 842 844		99 337 670	
Revenus nets d'exploitation et de gestion des programmes publics avant l'élément ci-après :	2 130 395		2 184 776	
Charges patronales affectées aux frais futurs de personnel - note 7	(819 508)		(817 653)	
Revenu net d'exploitation des programmes publics	1 310 887	\$	1 367 123	\$